

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



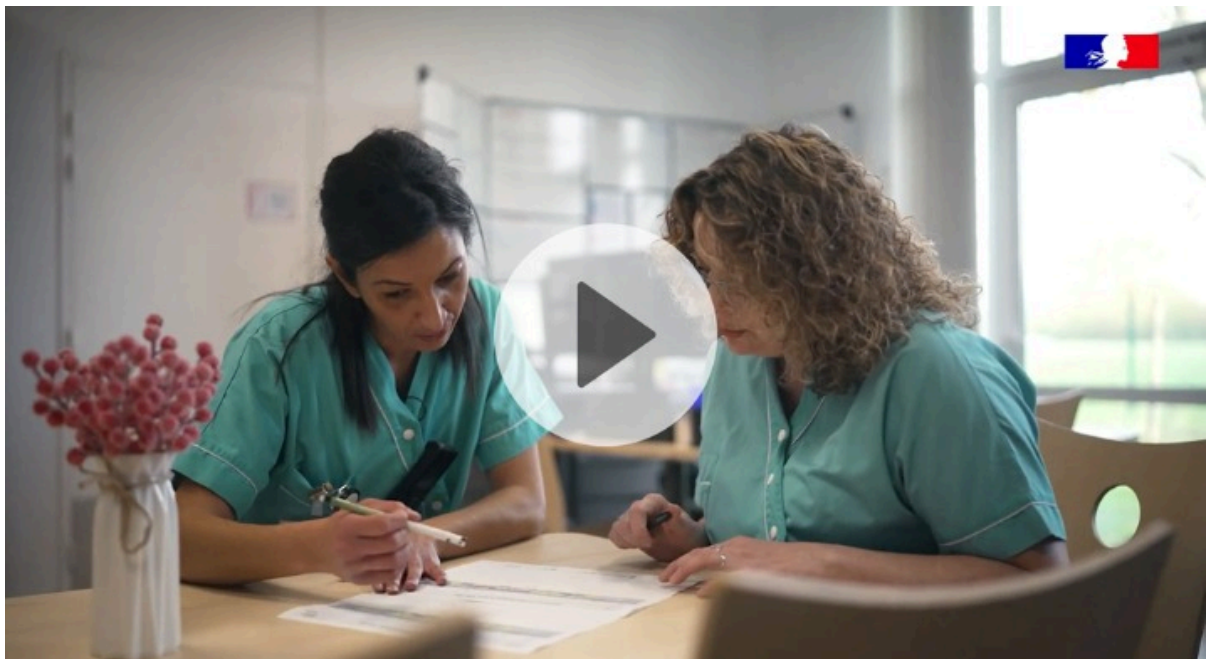
Jeudi 7 mai 2026

---

UN CONDENSÉ D'INFORMATIONS POUR LES ACTEURS ET USAGERS DE SANTÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

## ● En images

**Impliquer et fidéliser les équipes en EHPAD : reportage.** Pour répondre aux enjeux croissants du secteur médico-social, la direction de l'EHPAD Le Pévèle à Saméon (Nord) a impulsé un changement profond dans l'organisation de son établissement, en misant sur l'autonomie et la responsabilisation de chaque professionnel. Résultat : à travers des propositions d'actions et des expérimentations, chaque professionnel est impliqué aussi bien collectivement qu'individuellement pour le bien-être du résident et contribue à définir le cadre de travail. [Reportage.](#)



## ● C'est dans l'actu

**Hugo Gilardi, directeur général de l'ARS, nommé Directeur général de l'offre de soins (DGOS).** Hugo Gilardi, directeur général de l'ARS Hauts-de-France, a été nommé lors du Conseil des ministres du 29 avril Directeur général de l'offre de soins (DGOS) et prendra ses fonctions le 18 mai. Il succède à la tête de la DGOS à Marie Daudé qui a rejoint la Ville de Paris comme secrétaire générale. Administrateur civil, Hugo Gilardi a notamment été directeur général adjoint de l'Agence de biomédecine et conseiller technique santé du

Premier ministre Jean Castex avant de rejoindre l'ARS Hauts-de-France en novembre 2022.

**Webinaire sur le parcours coordonné renforcé « obésité complexe chez l'adulte ».** En prévision de la publication le 15 juin prochain d'un appel à candidatures pour le lancement du parcours coordonné renforcé « obésité complexe chez l'adulte », l'ARS organise un webinaire régional d'information le 18 mai à 12h30. Ce Parcours Coordonné Renforcé (PCR) destiné aux adultes en situation d'obésité complexe permettra un remboursement de leur prise en charge d'adultes et constitue une étape importante pour mieux coordonner et structurer les filières territoriales de prise en charge au bénéfice des patients les plus en difficulté. Près de 30 structures pourront intégrer ce dispositif en Hauts-de-France. [En savoir plus.](#)

**Le dispositif des maladies à signalement obligatoire (MSO) évolue et se modernise.** Désormais dénommées MSO (anciennement MDO), ces 38 maladies font l'objet d'une surveillance renforcée : 33 nécessitent une intervention urgente pour prévenir leur diffusion, et l'ensemble du dispositif permet d'adapter en continu les politiques de santé publique aux besoins de la population. Reposant sur la mobilisation des médecins et biologistes, en ville comme à l'hôpital, ce système garantit la transmission rapide des données aux ARS et à Santé publique France. Depuis le 22 avril 2026, les modalités de déclaration font l'objet d'une dématérialisation progressive, visant à simplifier les démarches et à renforcer la réactivité collective face aux risques sanitaires. En savoir plus. [En savoir plus.](#)

**Une nouvelle cartographie des aides à l'installation pour les orthophonistes.** L'ARS Hauts-de-France a publié mi-avril un zonage actualisé pour les orthophonistes libéraux. Le zonage est l'un des outils déployés par l'ARS pour lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins et favoriser l'installation ou le maintien des professionnels de santé dans les zones qui en ont le plus besoin. Concrètement, il s'agit d'une cartographie régionale attribuant à chaque territoire un classement – de zones sous-denses à sur dotées – selon plusieurs critères dont l'offre et la demande de soins. 36 territoires sont identifiés comme sous-denses, c'est-à-dire avec un accès aux soins d'orthophonie qui y est plus difficile, rendant les orthophonistes éligibles aux aides de l'Etat pour faciliter leur installation et leur maintien en exercice. Des aides complémentaires peuvent éventuellement être proposées par les collectivités territoriales. [En savoir plus sur le zonage orthophoniste.](#)

## Ca s'explique

**Moustique tigre : une surveillance saisonnière pour lutter contre son implantation.** Chaque année, le 1er mai marque le début de la saison de surveillance du moustique tigre, susceptible de transmettre les virus de la dengue, du zika ou du chikungunya. L'agence régionale de santé organise dans la région une surveillance active du moustique tigre grâce à un réseau d'environ 500 pièges et analyse les signalements transmis par des citoyens. Ces actions visent à identifier les signes de la présence du moustique tigre afin

de déployer les mesures adaptées pour lutter contre sa prolifération. Jusqu'à présent, le moustique tigre n'a été localisé que ponctuellement dans la région, sans signe d'implantation pérenne. Des gestes simples, comme l'élimination des eaux stagnantes, permettent de lutter contre la prolifération. [Plus d'informations.](#)

## ● La santé avance

[Zoom](#) sur la vaccination dans la région, un outil de prévention efficace tout au long de la vie.

### DE NOUVELLES RECOMMANDATIONS POUR MIEUX PROTÉGER LES JEUNES CONTRE LES MÉNINGITES



Vaccination obligatoire  
ACWY et B pour les  
enfants nés après 2023



Rattrapage vaccinal  
transitoire pour les  
enfants entre 2 et 4 ans



Vaccinations  
recommandées  
pour les 11-24 ans



Campagnes  
organisées dans  
les collèges

## ● Ça se passe dans les territoires

**Une nouvelle Maison du Don à Loos renforce la mobilisation autour du don de sang et de plasma.** Portée par notre partenaire, l'EFS Hauts-de-France – Normandie, cette structure implantée au cœur du site d'Eurasanté facilite l'accès au don tout en offrant aux donneurs un cadre moderne, accueillant et innovant. Sa localisation stratégique permet également de sensibiliser les professionnels de santé et les étudiants aux enjeux du don. Au-delà de l'amélioration de l'expérience donneur, cette ouverture répond à un objectif majeur de santé publique : renforcer la collecte de plasma. Indispensable à la fabrication de médicaments destinés à traiter des pathologies graves, le plasma constitue un levier clé pour consolider la souveraineté sanitaire et sécuriser l'approvisionnement en médicaments dérivés du sang.

**Inauguration de l'équipement IRM 7T au CHU de Lille.** Mardi 28 avril, l'ARS participait à l'inauguration de l'IRM 7T au CHU de Lille dans le cadre du projet ARIANES (alliance pour la recherche en imagerie avancée en neurosciences et santé mentale en Hauts-de-France). Signe de l'excellence médicale du CHU de Lille et du dynamisme scientifique de la région, cet équipement de pointe permet d'explorer le cerveau avec un niveau de détail

inédit et de développer le dépistage, le diagnostic précoce, le traitement et le suivi de patients des patients de la région atteints de pathologies neurologiques et psychiatriques. Pour l'accueillir, le CHU a construit un nouveau bâtiment dédié soutenu à hauteur de 2 millions d'euros par l'agence. Depuis plusieurs années, l'ARS Hauts-de-France s'engage pour renforcer les capacités d'imagerie régionale, améliorer l'accès aux équipements et réduire les délais d'attente. Depuis 2018, le nombre d'IRM installées a ainsi augmenté de plus de 50%.

**Séminaire annuel du service sanitaire du Sud des Hauts-de-France à Saint-Quentin.** Lundi 4 mai, l'ARS participait au séminaire annuel du service sanitaire du Sud des Hauts-de-France sur le thème de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Le service sanitaire des étudiants en santé vise à former ces futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention par la réalisation d'actions concrètes auprès de publics prioritaires au sein d'établissements scolaires, de structures sociales ou médico-sociales, de maisons de santé, de structures de prévention...L'année dernière, environ 1500 étudiants étaient concernés par le service sanitaire dans l'Académie d'Amiens. Pour appuyer le déploiement d'un service sanitaire ambitieux dans la région, l'ARS Hauts-de-France finance 3 postes de coordination régionale du dispositif ainsi que des actions de soutien méthodologique et pédagogique du service sanitaire (e-learning, renforcement des compétences des étudiants, guides pour les structures d'accueil, etc.)

## L'écho du national

**Protections périodiques** – Le gouvernement annonce la prise en charge des [protections périodiques](#) réutilisables pour toutes les femmes de moins de 26 ans ainsi que pour les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire afin de lutter contre la précarité menstruelle. • **Vaccination Covid-19** – Du 20 avril au 30 juin, les personnes les plus à risques de formes graves de Covid-19 sont invitées à recevoir une dose supplémentaire de vaccin. Les professionnels de santé sont également appelés à se mobiliser pour protéger ces publics vulnérables. [En savoir plus.](#) • **Polluants domestiques** – A la maison, certains polluants peuvent avoir un impact sur la santé, en particulier pendant la grossesse et la petite enfance. Pour identifier ces sources de pollution et adopter des gestes adaptés, pièce par pièce, l'Assurance maladie met à disposition du public [le carnet de bord "La chasse aux polluants"](#).

## DES PROJETS À L'APPEL

**Handicap CREATION DE 3 SESSAD ASE DANS LE NORD POUR RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS**

L'ARS lance un appel à candidatures pour créer trois services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) dédiés aux enfants et adolescents confiés à l'aide sociale à l'enfance et en situation de handicap. Répartis en Flandre maritime, Flandre intérieure et

dans le Douaisis, ces dispositifs proposeront chacun 14 places pour des jeunes de 0 à 20 ans, avec un accompagnement au plus près de leurs lieux de vie. Ces structures visent à mieux répondre aux situations de double vulnérabilité en proposant un accompagnement coordonné, à la fois éducatif, thérapeutique et social, en lien étroit avec les acteurs de la protection de l'enfance. Elles s'inscrivent dans la stratégie nationale de développement de solutions médico-sociales, avec un objectif clair : éviter les ruptures de parcours et renforcer la qualité de l'accompagnement des jeunes les plus fragiles. [Ça m'intéresse.](#)

#### **Handicap AUTOREGULATION: DEPLOIEMENT AU LYCEE DANS LE PAS-DE-CALAIS**

L'ARS lance un appel à candidatures pour déployer l'autorégulation au sein d'un lycée de l'académie de Lille, dans le Pas-de-Calais (territoire de l'Audomarois) à la rentrée 2026. Ce dispositif vise à favoriser l'inclusion des élèves présentant des troubles du neurodéveloppement (autisme, troubles dys, TDAH...) en leur permettant de mieux réguler leurs émotions et leurs comportements pour faciliter les apprentissages. Il repose sur une coopération étroite entre équipes éducatives et professionnels du médico-social, dans une logique d'école pleinement inclusive et adaptée aux besoins de tous les élèves. [Ça m'intéresse.](#)

#### **Handicap CREATION DE DEUX NOUVELLES UNITES D'ENSEIGNEMENT EN MATERNELLE AUTISME DANS LE PAS-DE-CALAIS**

L'ARS Hauts-de-France lance un appel à candidatures pour la création de deux unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) dans le Pas-de-Calais. Ces dispositifs visent à renforcer la scolarisation en milieu ordinaire des jeunes enfants avec troubles du spectre de l'autisme, en leur proposant un accompagnement pédagogique, éducatif et thérapeutique coordonné. Implantées au sein d'écoles maternelles, ces unités reposent sur une coopération étroite entre Éducation nationale et secteur médico-social, afin de favoriser les apprentissages, le développement de l'autonomie et l'inclusion dès le plus jeune âge. Elles s'inscrivent dans la stratégie régionale de déploiement de solutions adaptées, au service de parcours plus fluides et inclusifs pour les enfants et leurs familles. [Ça m'intéresse.](#)

NOUS CONTACTER



556, avenue Willy Brandt  
59777 Euralille



0 809 40 20 32  
service gratuit + prix appel



[Site web](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)